

PROCES – VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de TOURY SUR JOUR EN DATE DU 3 OCTOBRE 2023

Membres en exercice : 10
Présents : 7
Votants : 10

Date de convocation : 26 septembre 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le trois octobre, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de TOURY SUR JOUR, légalement convoqués se sont réunis séance ordinaire à la salle communale sous la présidence de Madame ROBERT Nicole, Maire.

Présent(e)s : Mesdames ROBERT Nicole, FINAT Véronique, COQUILLOT Laurence et Messieurs SCHWARZ Roger, BAILLY David, de SEZE Charles-Henri, MOINARD Julien.

Absent(e)s excusé(e)s : Madame DUCARUGE Corinne (pouvoir à Mme ROBERT Nicole), Monsieur GOZARD Laurent (pouvoir à M. de SEZE Charles-Henri) et Monsieur SOTTY Yannick (pouvoir à M. SCHWARZ Roger).

Le conseil municipal désigne M. de SEZE Charles-Henri pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil municipal du 9 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- Délibération vote rapport de l'eau 2022
- Délibération affectation Dotation Cantonale d'Equipement 2023
- Délibération décision modificative n°1
- Repas des aînés 2023
- Point travaux/achats
- Questions et informations diverses

I – VOTE RAPPORT DE L'EAU ANNEE 2022 - délibération n°03-10/01

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire concernant le rapport de l'eau 2022,

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le vote du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable pour 2022.

Madame le maire précise que la commune compte 132 abonnés, que l'eau est de bonne qualité et que la facture d'eau a vu une hausse de 4%.

II – AFFECTATION DOTATION CANTONALE D'EQUIPEMENT 2023- délibération n°03-10/02

Madame le Maire annonce au Conseil Municipal que le Conseil Départemental de la Nièvre par courrier du 22 décembre 2022 a décidé d'attribuer à la commune 6 826.00 € au titre de la DCE 2023.

Madame le Maire rappelle que la collectivité dispose d'un délai de deux ans pour effectuer les travaux. Aussi, il est nécessaire de préciser l'affectation de cette Dotation :

- Travaux bâtiment communaux – création d'un logement communal

Le Conseil ACCEPTE cette répartition et autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Madame le Maire précise que Frédéric PAPONNEAU a commencé quelques travaux à l'étage, que les devis ont été demandés aux divers artisans et qu'il sera nécessaire de monter des dossiers pour demander des subventions. Un premier devis de Monsieur BOIZOT a été réceptionné en mairie pour la plomberie et s'élève à 8 295.35 €.

III– DECISION MODIFICATIVE n°1 - délibération n°03-10/03

Le Conseil municipal,

Sur le rapport et la proposition de Mme Nicole ROBERT, Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2121-29 et D. 23-42-2 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et es décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaires M 57,

Vu la délibération adoptant le budget primitif pour l'exercice 2023,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget communal,

ADOpte la décision modificative n°1 sur le budget communal comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61521 : entretien et réparations sur terrains	2 000.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 000.00 €	
D 6411 : Personnel titulaire		2 000.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés		2 000.00 €

Madame le Maire précise qu'il s'agit d'un réajustement suite à l'augmentation du point d'indice et le versement éventuel de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat pour les agents si le décret paraît avant la fin de cette année.

IV- REPAS DES AINES 2023

Madame le Maire souhaite remettre en place le traditionnel repas des aînés pour les plus de 70 ans suite à la période « Covid ». Elle précise que quatre nouveaux administrés ont droit cette année au repas et que 26 personnes sont concernées dont 6 couples. Monsieur MOINARD Julien se charge de proposer des devis pour un repas éventuellement à prévoir sur le mois de novembre. Le repas aura lieu dans une des salles communales.

V – POINT TRAVAUX/ACHATS

Madame le Maire donne un état achats à ce jour :

- Un micro-onde pour l'office : 139 €
- Des étagères métalliques pour les archives : 130 €

Madame le Maire souhaite à moyen terme procéder à l'achat de récupérateurs d'eau pour l'arrosage des fleurs de la commune.

Concernant la voirie, Madame le Maire annonce qu'une évolution des critères de la voirie communautaire est à l'étude actuellement. Cette année, la commune a dépassé le budget de voirie communautaire qui s'élève à 28 523.20 € et qu'il faudra revoir cela en 2024.

Elle précise que :

- L'entreprise Lombardo a déposé du point à temps au Haut du May pour 3 700 € HT
- Les aqueducs sont faits Route de Chantenay, au Marabet, et au Haut du May pour 5 350 € HT
- Centre voirie a effectué les travaux de voirie au Grands Champs, à la patte d'oie de Vauvailles pour 9 052.50 € HT

Madame le Maire annonce que des courriers pour défaut d'élagage ont été envoyés à plusieurs propriétaires concernés route de La loure suite à un mail du SYCTOM indiquant qu'une branche gênait le passage du camion. Un premier propriétaire a déjà effectué l'élagage de ses arbres suite à ce courrier.

VI – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ L'association Ville à Joie propose de prévoir une nouvelle date sur la commune.
- ✓ Remerciements à Mme Petersen Sophie pour l'organisation de la matinée « World cleanup day »
- ✓ Voir la sécurité au pont de la Loure
- ✓ Passage de la société de sécurité SOCOTEC pour les salles communales
- ✓ Point rentrée à Chantenay
- ✓ Manœuvre des pompiers dans les bâtiments communaux le 9 septembre
- ✓ Sénatoriales du 24 septembre point sur les résultats
- ✓ Info congrès des Maires 2023, Corinne serait intéressée
- ✓ Invitation au Collège de Dornes le 19 octobre pour remise des diplômes du brevet
- ✓ 3 mariages ont eu lieu en 2023, compliments sur le fleurissement et remerciements à Frédéric
- ✓ Point sur l'actualité de la communauté de communes (MAM, halte de Luthenay...)
- ✓ Réflexion en cours pour l'inauguration du square en 2023 ou 2024...
- ✓ Bibliothèque

La séance est levée à 20h35.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme.

Délibération n°03-10/01 – VOTE RAPPORT DE L'EAU ANNEE 2022

Délibération n°03-10/02 – AFFECTATION D.C.E. 2023

Délibération n°03-10/03 - DECISION MODIFICATIVE N°1

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance, Charles-Henri de SEZE	Le Maire, Nicole ROBERT
		

➤ Mis en ligne le 21/12/2023